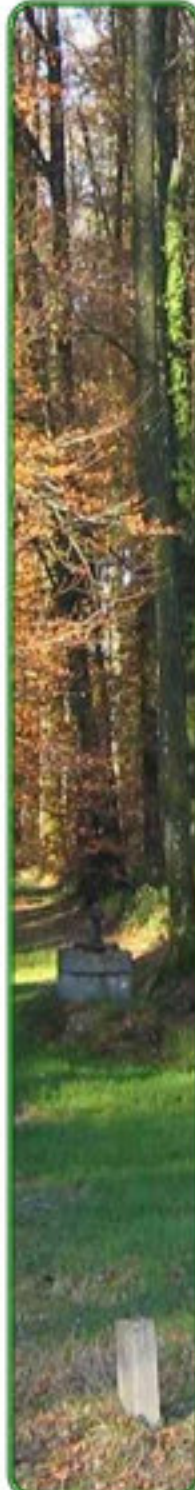




Lettre aux adhérents de l'Association Fougères Environnement



Opération « Tout Fougères en forêt »

Rendez-vous le 13 mai à l'étang des Cotterêts

Comme nous vous l'annoncions dans notre lettre de décembre dernier, l'AFE organise une sortie le 13 mai prochain pour découvrir ou redécouvrir la forêt de Fougères, à pied, à vélo ou à cheval. Elle invite le public à participer à cette opération qui se déroulera de 9h30 à 12h30. Le lieu de RV des piétons et cyclistes est fixé sur le parking voisin de l'école A. Fournier dans le quartier des Cotterêts, rue de St Lô, à Fougères. Les cavaliers se réuniront près de la digue de l'étang des Cotterêts. Les participants emprunteront un itinéraire situé essentiellement en forêt, les conduisant à la base de loisirs de Chenedet.



Deux animateurs « nature » leur proposeront une approche guidée de la forêt. Dans la « maison de la nature » une exposition offrira aux visiteurs un aperçu de la faune et de la flore que l'on peut rencontrer dans la forêt. Un agent de l'ONF participera à l'animation de cette matinée. Il interviendra en ce qui concerne la gestion ou l'exploitation de la forêt et pourra aussi renseigner le public sur les métiers forestiers. Nous vous invitons à venir nombreux à cette manifestation, accompagnés de votre famille et de vos amis. Pour le retour, un minibus sera à la disposition des personnes qui le souhaitent.



Vers un partenariat avec le Lycée Edmond Michelet

Pourquoi ? Notre association a pour objet, outre la protection de notre forêt, sa promotion. Le Lycée Edmond Michelet assure des formations liées à l'environnement, et entre autres, prépare un diplôme d'enseignement supérieur « Service en Espace Rural ». Les étudiants qui le préparent sont intéressés par la mise en place de projets, l'animation et le développement local.

Notre démarche : Le 24 février dernier, nous avons rencontré l'équipe éducative responsable de cette formation post baccalauréat. Nos propositions d'animation et de valorisation de notre forêt doivent pouvoir s'inscrire les projets de l'établissement.

Une prochaine rencontre en juin finalisera ce projet et devrait déboucher sur une convention pour les deux prochaines scolaires (2007 à 2009) Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites données.

M.G.

Quel est le taux moyen en nitrates de l'eau provenant des captages en forêt ? Et celui des captages sur le Nançon ? (Réponse bas de page 2)

Qui a écrit : « L'étang des Cotterêts : la forêt dans la ville » ?

Compte rendu de l'assemblée générale du 23/02/07

A quel animal appartiennent ces empreintes : Sanglier ou chevreuil ?



Sont présents les membres de l'équipe d'animation du comité directeur et une trentaine d'adhérents.

1- PRESENTATION DE LA REUNION par Mme Masson

2- RAPPORT MORAL par Mr Closset De 56 adhérents à sa création, l'association en compte aujourd'hui 123.

Rapport d'activités 2006 avec rappel des démarches: Rencontres des instances décisionnelles : le conseil général, avec le constat que rien n'est inscrit dans les bureaux; les ingénieurs de la DIREM et de la DDAF, le directeur régional de l'ONF.

Rencontres des instances non décisionnelles : le président des associations du Pays de Fougères, le conseil de quartier des Cotterêts/Forairie. Rappel des actions menées : in situ, présentation du tracé, participation au Forum des Associations.

Réactions dans l'assemblée :

- question de la bio - diversité et notamment des couloirs écologiques : le tracé de la rocade est une zone empruntée par le gibier; le fonctionnement de la forêt ne serait plus le même.
- question des captages.
- un intervenant précise qu'il pourrait être intéressant de contacter et de se rapprocher de l'association de la section de la Bretagne vivante et naturaliste.

3 - RAPPORT D'ORIENTATION par Mr Weiler

- Tombola 100% association.
- Participation au Forum des Associations 2007.
- Partenariat avec le lycée Edmond Michelet (avec l'objectif de mettre en oeuvre la valorisation de la forêt par le biais du site).
- Journée de découverte de la forêt à pied, à cheval, à VTT le 13 mai 2007.
- Mr Weiler note qu'il serait opportun de réfléchir à une stratégie de la communication.
- Participation aux réflexions de la Ville et du Pays.
- Mr Weiler appelle à maintenir la vigilance concernant les travaux engagés en forêt (Moulin d'Avion et Côte St martin).

4 - ETATS DES FINANCES DE L'ASSOCIATION

La recette est de 670 euros, les dons de 6 euros, et le bénévolat valorisé de 150 euros. Une demande de sub-

Dans le cadre de l'opération « 100 % pour les associations » organisée par le Crédit Mutuel de Bretagne nous avons vendu 303 billets de tombola.

Six personnes ont gagné un lot = 2 lecteurs MP3 3 stations météo, 1 bouteille isotherme.

Grâce à cette opération l'association Fougères Environnement obtiendra 369 euros pour financer ses opéra-

vention a été faite près de la mairie de Fougères.

5 - QUESTIONS DIVERSES

- Il est rappelé que le montage diapos, qui se trouve maintenant en place, est très évocateur; il serait par conséquent intéressant d'aller à la rencontre des habitants tout en le visionnant.
- A propos du Commissaire enquêteur, il engagera une enquête d'utilité publique concernant le site du Moulin d'Avion. Une réunion publique serait l'occasion de présenter le diaporama de l'association.
- De nombreuses personnes notent qu'il est important d'aller directement à la rencontre des habitants des Cotterêts et de contrer ainsi la manipulation de certains de ces habitants.
- En 1972-1973 est apparu le premier schéma d'urbanisation lequel a été reconduit en 1990 puis à nouveau dernièrement (SCOT). Il est temps de lever l'ambiguïté de ce schéma qui conduit au gel des territoires et au coût de l'immobilier.
- Le projet de rocade coûte très cher (c'est une chance pour l'association !), il est important de ne pas nous démotiver.
- Le Maire de Fougères a comme priorité le contournement de Beaucé et de Lécoussé et le renforcement de la rocade Sud. Le passage en forêt n'en fait donc pas partie. Il est d'ailleurs à noter que dans le SCOT on a toujours inscrit le contournement de Fougères.
- Concernant l'Agenda 21, la forêt n'apparaissait pas lors de la première réunion ! Pour y avoir participé, Mr Goudal souligne que la forêt est maintenant présente dans le développement durable de la Ville de Fougères.
- Pour terminer, il est clair que l'Association Fougères Environnement a un message à faire passer : beaucoup pensent, élus y compris, que le développement passe par les routes... Il importe de sensibiliser les gens au fait que ce projet de rocade toucherait aussi à la qualité de l'eau. L'eau de la forêt de Fougères est en outre source de bénéfices car la Ville en revend et elle est de surcroît de très bonne qualité... grâce à la FORET.
- N'oubliez pas de consulter de temps en temps le site qui s'étioffe et donne des informations régulièrement (Adresse : www.afe.goudal.net)

B.M.

Rappel
Au 16 Avril 2007 l'association compte 131 adhérents inscrits. Nous remercions tous ceux qui nous font confiance et qui ont payé leur cotisation 2007. Pour les quelques personnes qui ne l'ont pas fait à ce jour, nous espérons qu'il s'agit d'un oubli qui sera très vite réparé.

- Réponses
- 1 - 19 Mlg à la sortie des Captages et 41 Mlg sur le Nançon
 - 2 - « Fougères ensemble », l'article sur la gestion des espaces verts (N° 93 automne 2006)
 - 3 - Chevreuil (Voici celles du sanglier)